



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

EDITORIAL ————— novembre 2013- n°123

SOMMAIRE

Page 1

L'ARTICLE DU MOIS
Etre journaliste en Haïti

Page 3

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION
Les parias haïtiens des Caraïbes

Trente migrants haïtiens meurent au large des Bahamas

Saint-Domingue "dénationalise" les fils de migrants

Page 4

L'ACTUALITE DU CHF
La presse parle du recours inter-associatif formé contre les barrages en Guyane

Cher lecteur de *Nouvelles Images d'Haïti* chaque mois, vous êtes sans doute aussi lecteur d'*Une Semaine en Haïti* (USH). Adhérent ou sympathisant du Collectif Haïti de France, ami d'Haïti surtout, vous souhaitez en avoir des nouvelles.

Pour arriver jusqu'à vous, ces nouvelles ont été cherchées, recueillies et leur collecte a souvent été difficile, coûteuse, dangereuse quelquefois. Les informations que vous lisez dans USH sont le fruit du travail des journalistes haïtiens d'*AlterPresse* qui nous les envoient chaque semaine, journalistes à Port-au-Prince, mais aussi journalistes pigistes en régions.

C'est grâce à chacun d'eux que vous pouvez, par exemple, apprendre dans le USH du 21 novembre qu'il y a eu le 18 novembre 2013, à l'occasion du 210^{ème} anniversaire de la bataille de Vertières (ayant conduit à l'indépendance nationale du 1^{er} janvier 1804) d'importantes manifestations de protestation antigouvernementales : long défilé à Port-au-Prince, à Delmas, mais aussi dispersion violente avec arrestations à Pétionville, coups de feu et gaz lacrymogène contre les manifestants au Cap Haïtien où six personnes ont été blessées par balles.

Il fallait un journaliste, des journalistes sur place. L'un d'eux parle aujourd'hui de son travail.

Au moment où le prix *Reporters sans frontières 2013 pour la liberté de la presse* est remis le 27 novembre à Strasbourg dans le cadre du Forum Mondial de la Démocratie, NIH salue et soutient les journalistes haïtiens qui défendent la liberté de l'information.

L'ARTICLE DU MOIS

Etre journaliste en Haïti

D'abord une vocation, malgré les embûches

Par Ronald Colbert, rédacteur en chef à AlterPresse.

Ronald Colbert, rédacteur en chef à AlterPresse, nous envoie aujourd'hui l'entretien qu'il a réalisé avec l'un des pigistes du journal, Ronel Odatte.

Ronel Odatte a débuté comme journaliste en 1997 dans une radio privée de Hinche, chef-lieu du département du Plateau central (Haïti). Par la suite, il a intégré la station communautaire Radyo Vwa Peyizan Papay jusqu'à l'année 2000. Après une éclipse d'environ neuf ans, en dehors du pays, pour des raisons familiales, il revient en Haïti et à Radyo Vwa Peyizan Papay. A partir de septembre 2010, il devient

pigiste correspondant du département pour l'agence en ligne AlterPresse. C'est à ce titre qu'il livre ses impressions sur la réalité globale de la presse et des journalistes en Haïti, à la fin de l'année 2013.

« Je dis toujours que pratiquer le métier de journaliste en Haïti reste une vocation. Vous devez vous dépasser, déployer d'immenses efforts et sacrifices pour arriver à recueillir les données pertinentes et diffuser une information de proximité au public. Parfois, le journaliste doit se rendre à pied dans des endroits très éloignés des centres de décision, dans la perspective de

donner la parole à des habitants sur des sujets qui les intéressent ».

Tout, ou presque est dit dans ces quelques mots de Ronel Odatte, d'une part la complexité et les difficultés du métier de journaliste en Haïti, d'autre part la passion qu'il peut susciter...

L'identification des sujets et la logistique indispensable

« Je commence ma journée de travail, au haut Plateau central, par l'écoute des nouvelles diffusées par les médias dès 3 heures, heure locale (8h GMT). Cela me permet de prendre le pouls de la situation du pays. Ensuite, j'effectue des visites un peu partout : écoles, organisations, lieux publics (marchés, hôpitaux, etc). A partir de là, je choisis le sujet à approfondir, l'information à développer, mais une information de proximité qui intéresse les gens, la population, la communauté proche, qui touche la vie des habitants », confie Ronel Odatte.

Les sujets retenus peuvent, par exemple, être d'ordre économique ou relatifs à la vie chère. Il n'est pas difficile de trouver les informations de différentes sources, au haut Plateau central. Mais se déplacer - pour aller les chercher, les recueillir - d'un endroit à un autre, requiert beaucoup de débours en termes d'énergie et d'argent.

Le journaliste au Plateau central doit consentir des dépenses pour trouver les informations vitales et vraies. Ce n'est pas facile de se fier à certains confrères, au regard des multiples intérêts en jeu. Certaines informations collectées peuvent se révéler fausses, voire biaisées.

Plusieurs journalistes au haut Plateau central se déplacent régulièrement sur le terrain pour aller puiser de l'information. Aujourd'hui, avec l'existence de motos-taxis, aucune distance n'est éloignée pour les journalistes, mais se rendre sur le terrain coûte de l'argent :

« En fonction du lieu d'un événement, vous aurez à payer 75 ou 150 gourdes pour la course. Parfois, en cours de route, vous avez d'autres sources à contacter pour savoir ce qui se passe réellement. Aussi, êtes-vous obligés de fréter, d'engager une moto-taxi pour une durée de temps déterminée (par exemple 2 heures, etc.). A ce moment, le journaliste négocie un prix global, lequel peut varier et atteindre jusqu'à 500 gourdes. Car, le chauffeur de moto-taxi n'est pas propriétaire de la motocyclette qu'il utilise. Il peut la louer à 250 gourdes pour une journée ».

Le choix de l'information à traiter

Ronel Odatte insiste sur les différents paramètres de l'existence humaine pour déterminer le type d'information à couvrir et en fonction de critères précis. *« Chaque jour, dit-il, les gens doivent manger, aller travailler, se rendre à l'hôpital. »*

Les nouvelles changent quotidiennement. Par exemple,

un accident peut se produire en raison du mauvais état des routes (régulièrement fréquentées par les habitants, ce qui affecte leur vie). Par conséquent, *« quelles sont les causes de l'accident ? »* devra s'interroger le journaliste qui va à l'affût de ce qui s'est passé.

En Haïti, le journaliste est un touche-à-tout : il y a les réalités de santé (comme l'épidémie de choléra), d'économie, d'infrastructures publiques...Le journaliste est contraint de mesurer, de regarder l'actualité, de choisir quotidiennement un dossier, parfois en fonction de l'actualité, parfois sur base de création/d'imagination et d'analyse de l'environnement général.

Quand il y a des coupures d'électricité publique, le journaliste s'interroge sur la durée de l'interruption, mais il doit aller au-delà des causes immédiates, s'interroger sur la recherche d'alternatives en énergie publique (ne faudrait-il pas dégager des sources d'énergie à partir des déchets ?etc).

Entre septembre et octobre, se posent généralement les questions de réouverture des classes, de budget pour le nouvel exercice fiscal. Les écoles sont rouvertes, mais dans quel cadre, dans quel environnement ?

La disponibilité de statistiques fiables reste très problématique en Haïti. Combien d'enfants disposent d'actes de naissance dans le département (du Plateau central) ? Combien de milliers de personnes se plaignent de ne pas en être pourvues ? Il s'agit, alors, de toute une suite de questionnements permanents pour arriver à alimenter le public en informations quotidiennes pertinentes.

Autant de sujets que le journaliste doit traiter. Sans cette vocation pour le métier d'informer, le journaliste se laisserait tenter par les opérations de rackets, dont celle de marchander l'information pour recevoir de l'argent en contrepartie.

Pour Odatte, la presse en Haïti vit actuellement une réalité complexe.

Les médias relaient un ensemble d'informations qui mettent en cause un dysfonctionnement flagrant des institutions démocratiques. L'administration politique voudrait s'accaparer les prérogatives des autres pouvoirs (législatif et judiciaire). Autoritarisme, centralisation à outrance et propagande de bas étage marquent sans cesse les rapports entre les tenants du pouvoir politique et les administrés. Des vellétés dictatoriales sont dénoncées chez les dirigeants et les partisans du gouvernement qui voient mal les critiques du mode de gestion du pays par un exécutif donnant beaucoup dans l'improvisation et dans la nomination de fonctionnaires au passé douteux ou en contravention avec la justice. Les journalistes de différents départements sont également confrontés à des difficultés de trouver des informations dans les bureaux publics.

Certes, il n'y a pas d'intimidations directes comme sous les Duvalier (1957 – 1986). Mais, récemment, la journaliste Lilianne Pierre Paul de Radio Télé Kiskeya a été sommée de remettre une copie certifiée d'une décision prise par l'ordre du barreau des avocats de Port-au-Prince à l'encontre du juge d'instruction, Lamarre Bélizaire. Une information que la journaliste avait relayée et diffusée sur Radio Télé Kiskeya.

Or la Constitution de 1987 interdit aux journalistes de révéler leurs sources, rappelle Odatte. La sommation du juge d'instruction apparaît comme un signal d'un possible retour aux temps anciens... un signal de nouvelles menaces à la liberté de la presse face aux dénonciations du mode de gestion du pays par le gouvernement.

Des agents de sécurité du président ont également molesté des journalistes qui interrogeaient Joseph Michel Martelly sur des dossiers d'intérêt public

Des journalistes fonctionnaires

Autre constante dans la réalité de la presse, aujourd'hui en Haïti : au Plateau central et dans d'autres départements, il y a des journalistes qui remplissent le rôle de chargés de mission ou qui ont d'autres postes au sein de l'Etat...

Cela traduit, aux yeux de Ronel Odatte, un conflit d'intérêt. *« Aussi, dit-il, le journaliste va-t-il se retrouver dans une dynamique qui l'empêchera de s'exprimer convenablement, de transmettre une parole libre, non censurée, sans être contraint de protéger celui à qui il est redevable d'un job. Le fait pour vous d'être connecté quelque part ne vous permet pas de diffuser l'information correctement »...*

Chaque média, chaque journaliste donne les nouvelles suivant des intérêts et besoins particuliers. Maintes fois, des journalistes sont invités à se rendre dans des endroits par des personnes qui financent les frais de déplacement. De telles démarches tendent à encourager la corruption, le journaliste sera tenté de ne pas rendre une information vraie, l'information risque d'être biaisée, contrairement aux principes déontologiques.

Quelques principes de base pour un meilleur fonctionnement de la presse et des journalistes

Les questions de manipulation, de tentatives de corruption, d'intimidation et autres, dont sont l'objet les journalistes dans l'exercice du métier d'informer, sont très souvent soulevées et abordées dans les associations de journalistes en Haïti.

« Avant tout, il importe de mettre en avant le respect de la discipline, des lignes de conduite et des principes éthiques, pour prévenir des situations intenable » préconise Ronel Odatte.

Il convient de changer les mentalités, le journaliste doit être rodé, bénéficier de toute une gamme de sessions de formation pour parfaire sa pratique sur le terrain, se mettre à l'écoute des gens, dans la perspective de donner de l'information avec équilibre et exactitude

L'avenir du métier de journaliste en Haïti repose fondamentalement sur la détermination des consœurs et confrères, leur sérieux et leur compétence, leur dignité, le respect des principes et des normes déontologiques. *« Ce qui, justement, me fait plaisir, ce sont les réactions, positives ou négatives, qui découlent de ce que j'écris »*, se félicite Ronel Odatte.

VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

El País – 5 novembre 2013 - Les parias haïtiens des Caraïbes par Mario Vargas Llosa

Dans cet article, Mario Vargas Llosa, Prix Nobel de littérature 2010, compare la décision de la Cour constitutionnelle dominicaine aux lois hitlériennes des années 1930. Il achève malgré tout son article sur un ton optimiste.

« Heureusement, dans la société civile dominicaine se font entendre de nombreuses voix courageuses et démocratiques (intellectuels, associations de défense des droits de l'homme, journalistes) qui, à l'instar des deux juges dissidents du tribunal constitutionnel, dénoncent cette mesure et se mobilisent. On n'en est pas moins affligé par le silence complice de tant de partis politiques et de leaders d'opinion qui se taisent face à l'iniquité ou qui, comme l'archaïque cardinal archevêque de Santo Domingo, Nicolás de Jesús López Rodríguez, soutiennent la décision et injurient ceux qui la condamnent.

La République dominicaine vit là un de ces moments clés par lesquels passent tous les pays, à un stade de

leur histoire. Il y a eu, il n'y pas si longtemps, le terrible séisme qui a dévasté son voisin Haïti en janvier 2010. Quelle avait été alors la réaction dominicaine ? Le président Leonel Fernández s'était immédiatement envolé pour Port-au-Prince pour offrir son aide, et le soutien dominicain s'est distingué par son abondance et sa générosité. Je me rappelle encore ces hôpitaux dominicains pleins de victimes haïtiennes, ces médecins et ces infirmières dominicains qui sont partis se mettre à la disposition d'Haïti. Voilà le vrai visage de la République dominicaine, celui d'un pays qui ne peut se corrompre dénaturer par les errances de son tribunal constitutionnel. »

Lire l'article intégral sur le Courrier International :

<http://www.courrierinternational.com/article/2013/11/05/les-parias-haitiens-des-caraibes>

L'Express – 27 novembre 2013 - Trente migrants haïtiens meurent au large des Bahamas

Nouveau drame des migrations clandestines. Une trentaine de migrants haïtiens ont trouvé la mort dans le naufrage de leur voilier au large des côtes de Staniel Cay, dans l'archipel des Bahamas. 110 autres ont été secourus, ont annoncé mardi les garde-côtes américains. Les tentatives de voyages clandestins d'Haïtiens sur des embarcations de fortune en direction des Bahamas ou des Etats-Unis sont fréquentes. Elles partent la plupart du temps du nord-ouest du pays, l'une des régions les plus pauvres d'Haïti, a relevé Stern Lolo, directeur de l'Office national de la migration (ONM).

« Entre 100 à 150 personnes sont recueillies en mer chaque mois tandis que des centaines sont parfois expulsées par la République dominicaine » avec laquelle Haïti partage l'île d'Hispaniola, a-t-il souligné.

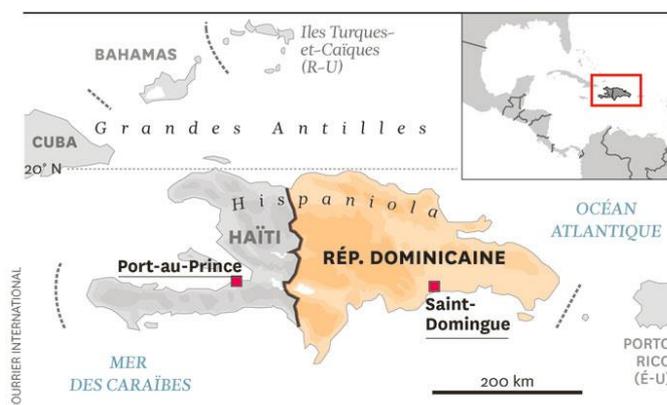
Pour décourager les voyages clandestins, les autorités haïtiennes, qui ne disposent pas de moyens pour surveiller les villes côtières d'où partent les petites embarcations, "ont recours à des campagnes de sensibilisation sur les radios", a précisé le directeur de l'ONM.

Le Monde – 15 novembre 2013 – Saint-Domingue "dénationalise" les fils de migrants

L'image de la République dominicaine, première destination touristique de la région, a été sérieusement écornée par la sentence du Tribunal constitutionnel. Les pays de la Communauté des Caraïbes, dont Haïti est membre, ont été les premiers à la dénoncer. Important bailleur de fonds, l'Union Européenne est restée discrète après avoir reçu l'assurance qu'il n'y aurait pas d'expulsions massives vers Haïti, où la situation politique se dégrade à nouveau.

La controverse divise profondément la société dominicaine. Les jésuites figurent parmi les plus actifs défenseurs des "dénationalisés", tandis que l'ultra-conservateur chef de l'Eglise catholique, le cardinal Lopez Rodriguez, est l'un des porte-parole du camp "nationaliste", qui dénonce un supposé "plan" des

grandes puissances, Etats-Unis et France en tête, pour "fusionner l'île" et se décharger du "problème haïtien" sur Saint-Domingue.



L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

La presse parle du recours inter-associatif formé contre les barrages en Guyane

Rappel: Le Collectif Haïti de France s'est associé à un recours inter-associatif formé à l'encontre d'un contrôle de police permanent, au niveau du pont de Régina, qui porte atteinte aux droits fondamentaux des étrangers vivant en Guyane.

Extrait de l'article de presse paru sur France guyane.fr :

Un recours a été formé contre l'arrêté préfectoral instituant le poste de contrôle de Régina. C'est par arrêté préfectoral que les barrages d'Iracoubo et de Bélizon ont été établis. Ce dernier a été déplacé au niveau du pont de Régina. Tous les six mois, le préfet signe la reconduction du processus tenu par les gendarmes.

Estimant que celui de Régina entravait la liberté de circuler, d'accéder aux soins, à l'éducation ou au droit, huit associations (Aides, la Cimade, le Collectif

Haïti de France, le Comede, la Fasti, le Gisti, la Ligue des droits de l'Homme et Médecins du Monde) ont formé un recours devant le tribunal administratif de Cayenne, jeudi dernier. L'affaire n'a pas encore été examinée par la juridiction.

L'avocate Me Dominique Monget-Sarrail, qui représente les associations, ne compte plus les exemples de personnes qui ont été empêchées d'aller et venir par le poste de contrôle installé sur la RN2. « Des personnes qui n'ont pas de carte de séjour et qui vivent à Saint-Georges ou à Régina ne peuvent passer. Or les démarches pour régulariser leur situation se font à Cayenne. » [...] « Ce sont des atteintes vraiment graves », s'emporte Me Monget-Sarrail. « L'arrêté a été pris à titre exceptionnel et ça dure depuis 2007. C'est la seule situation comme ça en France à ma connaissance. »